



## PV CA

### Association des Habitants de LLN

### 19/04/2026 – 14h

|                      |                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Présent.e.s:</b>  | Philippe, Soraya , Baudoin, Jean-Luc, Olivier                                                                                                                                                              |
| <b>Ordre du jour</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation interne : système de référents, protection juridique, fonds pour action en justice</li> <li>• Relations externes, membres et partenariats</li> </ul> |

### Organisation interne

- **Descriptions de fonction**
  - Point sur les retours attendus des employé·es.
  - Discussion à prévoir avec les administrateurs·rices référent·es.
  - Clarification des missions, responsabilités et modalités de suivi
- **Mise en place de binômes de suivi**
  - Proposition de constituer des binômes de deux administrateur·rices par employé·e.
  - Mise en œuvre envisagée dans les six prochains mois.
  - Objectif : assurer un accompagnement plus structuré et un meilleur suivi des missions.
- **Répartition des référent·es**
  - Proposition de répartition :
    - Soraya : éducation permanente et événementiel ;
    - Baudouin : juridique et finances ;
    - Mathilde : juridique et finances ;
    - Olivier : Odoo, ressources humaines, communication et AH Info.
  - Référent·es proposés pour Kristina : Olivier et Soraya, à l'exception des questions salariales relevant de Jean-Luc.
  - Référents proposés pour Mathilde : Jean-Luc et Baudouin.
  - Réorganisation à revoir lors du retour d'Anaïs.
- **Protection juridique**
  - Examen des possibilités de protection juridique.
  - Recherche d'informations sur les coûts et les formules possibles.
  - Décision à reporter après analyse.
- **Fonds pour action en justice**
  - Proposition de créer un fonds dédié aux actions juridiques.
  - Objectifs possibles : action devant le Conseil d'État, avis juridique ou autres démarches liées à la défense des intérêts de l'association.
  - Proposition d'y affecter 10 % du compte d'épargne de l'AH, soit un montant estimé à 1.500 euros.
  - Possibilité d'alimenter ce fonds par des contributions volontaires.



## Relations externes, membres et partenariats

- **Local et espaces de travail**
  - Préférence initiale pour une solution chez Mundo, estimée à 500 euros par mois en bureau partagé car écosystème associatif
  - En l'absence de proposition concrète de Mundo à la fin du mois d'avril, examen de solutions alternatives.
  - Proposition reçue de Hive 5 en lien avec partenariat croisé avec l'AH
  - Option envisagée : reconduire une convention avec Hive 5 pour une durée d'un an, sous réserve de validation des conditions.
- **Relance des membres**
  - Relance des membres des trois dernières années n'ayant pas renouvelé leur cotisation.
  - Modalité privilégiée : courrier papier avec informations pratiques et numéro de compte bancaire.
  - Vérification de la faisabilité via Odoo.
  - Si cette option s'avère trop lourde, recherche d'une solution alternative afin de maintenir la relance.
- **Membres sympathisant·es**
  - Discussion sur la mise en place d'un statut de membre sympathisant·e.
  - Clarification des modalités d'adhésion, des droits éventuels et des formes d'implication possibles.
  - Contact à envisager avec le Parcours d'Artistes afin d'explorer d'éventuelles synergies.